

# Législatives 2024 : et si on parlait de santé ?

## Que propose le RN ?

**Supprimer l'aide médicale d'État = AME (sans papiers résidant en France depuis plus de 3 mois)**  
**Raison évoquée ? Ça coûterait trop cher :**  
 0,46 % du budget de la santé.  
**Le remplacer par une Aide d'Urgence Vitale.**

### Conséquences ?

Prise en charge retardée des malades avec des conséquences potentiellement graves (qui plus est, entraîneront des coûts d'autant plus importants).

Remplacer par une aide d'urgence vitale ?... C'est-à-dire où le pronostic vital est engagé ? En réanimation ??... Où le séjour coûte plusieurs milliers d'euros par jour ?

### Mesure contraire à notre déontologie :

Soigner quelque soit la croyance, l'origine ethnique, le genre, la nationalité, l'affiliation politique, la race, l'orientation sexuelle, le statut social.

## Programme du RN

◆ Réduire le poids des services administratifs dans les hôpitaux et transférer une partie des emplois vers les services opérationnels (plafond de 10 % de postes administratifs).

► **Comment gérer un hôpital en réduisant le personnel de gestion quand la désorganisation est déjà au cœur des problèmes ?**

◆ Supprimer les Agences Régionales de Santé.

► **Pour que la gestion du système de santé soit gérée par des préfets ? Ou bien centralisée sur Paris ?**

◆ Augmenter le nombre d'étudiants en médecine (fin du numerus apertus).

► **Par quels moyens ?... Comment les former ?**

◆ Lancer un plan d'autonomie stratégique pour les médicaments et mettre en place, à l'horizon 2026, la vente de médicaments à l'unité pour lutter contre les pénuries et le gaspillage.

► **Le nouveau front populaire souhaite « Créer un pôle public du médicament avec renforcement des obligations de stocks ».**

◆ Donner plus de place à la prévention, notamment grâce aux visites médicales scolaires qui redeviendront systématiques.

► **Quels moyens ? Les médecins scolaires sont si peu nombreux-ses et sans moyen.**

## Propositions NOUVEAU FRONT POPULAIRE ?

◆ Conditionner l'ouverture des cliniques privées à la participation à la permanence des soins et à la garantie d'un reste à charge zéro.

► **Limiter la médecine à deux vitesses avec participation de toutes les structures au système de santé et permanence de soins.**

◆ Engager un plan pluriannuel de recrutement des professionnels du soin et du médico-social (médecins, infirmiers, aides soignants, personnels administratifs) et de revalorisation des métiers et des salaires.

► **Il est fondamental de défendre notre système de santé universel et solidaire, l'accès aux soins à toutes et tous en revalorisant la place des soignant-es et en améliorant les conditions de travail et de soins pour permettre un meilleur fonctionnement des structures de santé et médicosociales.**

◆ Créer un pôle public du médicament avec renforcement des obligations de stocks.

► **Mesure indispensable au vu des pénuries si fréquentes y compris pour des médicaments du quotidien, les antibiotiques, des antalgiques, la ventoline, etc. Les firmes pharmaceutiques ne doivent pas avoir la main mise sur la production en faisant des profits sur les produits qui leurs semblent rentables, et en abandonnant la production des médicaments qui ne le seraient pas au détriment des patient-es. Les firmes doivent aussi avoir des devoirs, d'autant plus qu'une bonne partie de la recherche est financée par le public.**

◆ Interdire tous les polluants éternels (PFAS) pour toutes les utilisations, notamment les ustensiles de cuisine.

## FAISONS BARRAGE ENSEMBLE CONTRE L'EXTRÊME DROITE

**Nous avons une pensée particulière aux personnes opprimées, racisées, LGBTQI, handicapées, pauvres.**

N'oublions pas que le RN a voté contre l'augmentation du budget pour l'hôpital public, contre l'augmentation du budget de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, contre l'accès libre et gratuit à l'IVG et il souhaite supprimer les financements du planning familial.

**Le RN ne contribue qu'à la destruction des services publics, à la médecine à deux vitesses, à augmenter les inégalités socio-économiques et sanitaires.**

**LA SANTÉ EST UN DROIT QUI DEVRAIT ÊTRE ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS.**